



A Janus2FR interventions de Mark-ESP

Par **Chaber**, le **20/07/2025** à **21:10**

Bonjour

[quote]

De toute façon, il est impossible d'empêcher quelqu'un d'intervenir sur un Forum. Supprimer un compte, et après ? La personne peut aussitôt en recréer un nouveau

[/quote]

J'ouvre un nouveau post car celui de Beatles sera supprimé comme d'habitude. Entièrement d'accord avec vous

J'ai moi-même subi des fermetures de Mark-ESP alors que mes réponses étaient justifiées légalement, et que LeSémaphore avait confirmé